

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Mardi 27 février 2018, à 13 h
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Salle R-101

PRÉSENCES :	ABSENCE :
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Alex Norris déclare la séance ouverte à 13 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il présente les membres de la Commission.

Il salue la présence des élus dans la salle et des fonctionnaires. Il présente brièvement le déroulement de la séance.

Il partage sa vision de la commission et des changements qu'il souhaite y apporter, notamment plus de séances tenues en public, des périodes de questions élargies et la diffusion d'un maximum d'information aux citoyens.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du président, M. Norris, appuyée du vice-président, M. Sari, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Dépôt administratif des procès-verbaux des assemblées publiques du :

- 31 mars 2017 (Commission de la sécurité publique)
- 16 juin 2017 (Commission de la sécurité publique)
- 20 juin 2017 (Commission conjointe – Lutte aux profilages)
- 22 juin 2017 (Commission conjointe – Lutte aux profilages)
- 28 juin 2017 (Commission de la sécurité publique)
- 12 septembre 2017 (Commission conjointe – Lutte aux profilages)
- 29 septembre 2017 (Commission de la sécurité publique)

M. Norris mentionne que la commission procède au dépôt administratif de ces documents et invite les commissaires et les citoyens à en prendre connaissance. Il mentionne que ceux-ci seront versés sur le site des commissions permanentes.

4. Présentation de la Stratégie de réorganisation du SPVM

Il cède la parole à M. Prud'homme, directeur par intérim du SPVM.

M. Prudhomme décrit le contexte dans lequel il a reçu son mandat au SPVM et la nature de ce dernier. Il mentionne que plusieurs des constats qu'il a faits depuis son arrivée en poste corroborent ceux relatés dans le rapport Bouchard.

Il remercie tous les membres du SPVM qui le soutiennent dans son mandat.

Il mentionne que ses constats reposent sur différentes sources d'information, notamment : un ensemble de rencontres effectuées auprès des cadres et membres du SPVM, des rapports internes et des informations reçues via une boîte courriel mise à la disposition des employés.

Il énumère ses différents constats :

LA STRUCTURE DU SPVM

Il mentionne que la structure du SPVM est complexe, très administrative et plus ou moins efficace. Il ajoute qu'il constate un chevauchement dans les mandats des cadres et un déséquilibre dans la charge de travail de ces derniers. Enfin, il précise que la lourdeur de cette structure nuit à la communication interne.

LES AFFAIRES INTERNES

Il évoque des problèmes de rigueur, de structure, de contrôle, de suivi et de transparence au sein des activités de cette unité, qui a perdu la confiance de tous. Il mentionne que sa crédibilité a été mise à mal à un point tel que le recrutement y est difficile.

LES PROCESSUS DE DOTATION DES CADRES POLICIERS

Il mentionne avoir reçu plusieurs critiques dans la boîte courriel à ce sujet, principalement en lien avec le manque de transparence, le manque de respect à l'égard des candidats et la durée des processus.

CLIMAT ORGANISATIONNEL

M. Prud'homme mentionne que plusieurs commentaires des membres font état de l'existence de clans qui minent les relations entre policiers, d'un manque de communications à l'interne, de rôles mal définis et d'un manque de stabilité chez les cadres.

OPÉRATIONS COURANTES

M. Prudhomme mentionne que les opérations courantes vont très bien. Il précise que le

service aux citoyens est toujours demeuré professionnel et efficace et que les policiers compétents et dévoués.

Il ajoute qu'actuellement les membres sont mobilisés et qu'ils ont envie de tourner la page et de corriger les situations problématiques.

M. Prud'homme présente ensuite brièvement sa vision pour l'organisation, puis les grands champs d'action sur lesquels le SPVM sera appelé à travailler au cours de son intérim.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Il mentionne que la structure sera révisée dans son ensemble, selon les paramètres suivants :

- Une structure aplanie pour favoriser des communications plus fluides ;
- Une structure formée de quatre directions plutôt que de onze, tel qu'annoncé (la Division des enquêtes criminelles, la Division de la Gendarmerie, la Division des Services corporatifs et la Division des normes professionnelle);
- L'abolition du grade d'assistant-directeur (coupure de 8 postes de cadre et d'un palier de gestion);
- Une démarche d'optimisation des ressources pour s'assurer que les unités et les mandats permettent de remplir la mission première du SPVM;

RESTRUCTURER LA DIVISION DES AFFAIRES INTERNES

M. Prud'homme décrit le processus actuel de gestion des enquêtes internes. Il mentionne que le SPVM sera appelé à traiter à nouveau ses propres enquêtes internes ou à y participer avec ses partenaires. Il précise que cette décision reviendra au ministre après le dépôt du rapport qui sera déposé au terme de son intérim.

Il rappelle ensuite les gestes déjà posés depuis son arrivée pour améliorer le fonctionnement de cette division, notamment :

- L'ajout de commandants à l'équipe d'enquêtes ;
- La nomination de Sophie Roy à qui il a confié la réalisation de 3 objectifs :
 - Réviser la structure et la gouvernance ;
 - Établir des pratiques efficaces, uniformes et éthiques pour rétablir la crédibilité du bureau;
 - Revoir l'organisation du bureau en regard de la crédibilité des processus et des suivis.
- L'étalonnage de meilleures pratiques, la mise en place d'un tableau de bord de gestion, le suivi des formations, etc.
- L'élaboration d'un profil de gestionnaire enquêteur;
- La mise en place de formation;
- L'élaboration d'un plan de communication interne.

PROCESSUS DE DOTATION DES CADRES

Il mentionne qu'un sondage a été fait auprès des cadres pour recueillir leurs préoccupations. Il indique qu'une nouvelle unité sous la Direction des normes professionnelles, appelée le Service de l'intégrité du processus de promotion et de la formation, sera créée. Cette unité viendra garantir la transparence des processus de promotion des cadres.

CLIMAT ORGANISATIONNEL

Il mentionne qu'un des objectifs de sa réorganisation est de redonner confiance et une fierté aux policiers. Il précise que suite aux échanges qu'il a eus avec plusieurs d'entre eux, il demeure des éléments préoccupants. Il mentionne que le SPVM, fera appel à une firme externe pour régler certains de ces éléments problématiques.

Il mentionne que les défis sont nombreux et que plusieurs actions vont se prolonger au-

delà de son mandat et remercie ses collègues pour leur soutien dans son travail.

5. Période de questions et commentaires du public

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle à tour de rôle les citoyens inscrits afin qu'ils posent leurs questions.

Citoyens	Questions / Commentaires
Mme Louise Blouin	Demande des précisions sur la formation des cadets en lien avec leurs interventions auprès des personnes handicapées.
Mme Nicole Filion	Mentionne que la confiance des citoyens ne sera pas rétablie uniquement sur la base de changements internes au SPVM / Invite le SPVM à tenir une réflexion sur ses pratiques et ses relations avec les citoyens.
M. Robert Edgar	Demande des précisions sur les moyens pris par le SPVM pour informer ses agents des droits des manifestants / Se questionne sur les effectifs présents lors de manifestation et se demande si cela n'est pas excessif ou provocateur.
M. Daniel Emond	Demande combien il en coûte à la Ville pour garder M. Pichet au sein de l'administration montréalaise et s'il est prévu qu'il reprenne ses fonctions une fois le mandat de M. Prud'homme terminé.
M. Marcel Lanoue	Fait un commentaire à l'effet qu'il a aperçu des policiers en fonction sans plaque avec leur nom et demande si cela est normal.
M. Pierre Pagé	Mentionne que les policiers du SPVM n'habitent pas à Montréal et ne sont pas beaucoup sensibilisés aux conditions de pauvreté qu'on y trouve / Demande si des formations sont prévues pour familiariser les nouveaux policiers avec ces situations / Évoque la part importante du budget de la ville dédiée à la sécurité publique et s'interroge sur les économies qui peuvent être faites.
M. Gerry Gennarelli	Évoque l'abolition du programme de quotas de contravention / Questionne le nombre actuel de policiers affectés à la surveillance de la circulation.
Mme Linda Khelil	Demande des précisions sur les prochaines séances de la CSP / Invite la commission à s'intéresser aux questions de désescalade lors d'interventions des agents du SPVM auprès de personnes itinérantes ou avec des problèmes de santé mentale / Invite la CSP à discuter de la question du port d'arme par les policiers / Demande si le SPVM est prêt à faire des excuses publiques à Francis Grenier pour les blessures qu'il a subies.
M. Jeremy Gauthier Caron (Manifester sans peur)	Demande la forme que prendra la séance publique de la CSP sur les armes intermédiaires / Demande à M. Norris s'il va respecter ses engagements électoraux à l'égard de l'utilisation des armes intermédiaires par les agents du SPVM.
M. Marian Costache	Demande quels moyens seront mise en place pour faciliter l'accès à l'information au SPVM / Demande à M. Prud'homme s'il a l'intention de rencontrer des citoyens et des groupes opposés aux abus policiers pour peaufiner sa réflexion sur le SPVM.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

M. Norris appelle à tour de rôle les membres de la commission afin qu'ils posent leurs questions.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Josefina Blanco	Demande des précisions sur le profil du prochain directeur du SPVM / S'interroge sur les améliorations à apporter au processus de nomination du prochain chef du SPVM.

Mme Michèle Flannery	Demande des précisions sur les motifs justifiant la réduction du nombre de cadres au SPVM annoncée par M. Prud'homme.
M. Abdelhaq Sari	Demande quelles suites seront données au plan d'action élaboré par l'ancien directeur du SPVM, M. Philippe Pichet / Demande si l'optimisation des ressources exigée par le PQMO pose un risque pour les enquêtes et pour les services donnés par le SPVM.
M. Alex Norris	Demande des précisions sur les travaux entrepris au sein du SPVM en lien avec les enquêtes internes et leur arrimage avec les recommandations du rapport Bouchard qui proposent d'effectuer ces enquêtes à l'externe / Demande des précisions sur les gestes posés par M. Prud'homme pour éliminer la culture de clans alléguée au sein du SPVM.
M. Jacques Mercier	Demande des précisions sur la formation générale des policiers à Nicolet et celles exclusivement données à ceux qui travaillent à Montréal, compte tenu de son contexte particulier.
Mme Julie-Pascale Provost	Demande quels sont les facteurs qui ont pu contribuer à faire émerger une culture de clans comme celle alléguée au SPVM / Demande des précisions sur les changements mis en place pour assurer la mise en œuvre des recommandations du rapport Chamberland.
M. Luc Gagnon	Demande des précisions sur les recommandations du rapport Chamberland qui seront retenues par le Service / Demande quelles seront les prochaines étapes en matière de reddition de compte auprès du ministre de la sécurité publique.
M. Philippe Roy	Remercie le SPVM pour la présentation.

M. Norris cède la parole aux élus présents dans la salle et ceux-ci posent à tour de rôle leurs questions.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Benoit Langevin	Demande des précisions sur le processus de sélection du prochain chef du SPVM et sur la manière dont seront consultées les villes liées / Demande des précisions sur l'impact du roulement des cadres dans les postes de quartier sur les activités du SPVM.
M. Francesco Miele	Demande si l'embauche d'un civil est considérée pour remplacer M. Prud'homme au terme de son intérim / Demande des précisions sur la transparence du processus de dotation du prochain directeur du SPVM et si la CSP sera consultée dans le processus.
M. Richard Guay	Demande quels seront les moyens mis en place pour améliorer le climat de travail au SPVM / Demande si les enquêtes internes seront faite à l'interne ou à l'externe à l'avenir / Questionne l'affectation de M. Pichet au poste de responsable de la sécurité des immeuble en regard de son salaire et de ses compétences.

M. Norris procède à un dernier tour de questions des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Abdelhaq Sari	Demande s'il est prévu d'embaucher plus de ressources pour donner des conseils en éthique aux agents du SPVM / Demande des précisions sur la formation des policiers en lien avec la légalisation imminente du cannabis.
Mme Julie-Pascale Provost	Demande des précisions à l'égard du travail qui est effectué auprès des communautés culturelles et plus spécifiquement des Autochtones.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 44.

ADOPTÉ LE : 17 AVRIL 2018

ORIGINAL SIGNÉ

Alex Norris
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste